



ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

NEUCHÂTEL Brunch dimanche au Musée d'ethnographie

Bruncher au Musée d'ethnographie de Neuchâtel? Ce sera possible demain, à l'occasion d'une visite spéciale de l'exposition Helvetia Park, en présence de l'un de ses concepteurs. Départ de la visite (gratuite) à 11 heures. Puis le brunch sera servi de 12h à 14h. Réservation conseillée au 032 718 19 70. /réd

Les pistes de La Robella sont ouvertes jusqu'à mercredi

Bien que les prés virent au vert à Buttes, les pistes de La Robella sont toujours ouvertes sur le haut du site. Grâce au récent froid, elles ont pu être retravaillées et attendent les skieurs jusqu'à mercredi, de 9h à 16h45. /comm

MONTAGNE DE BUTTES

Les Verrières signent avec Alpine Wind au grand dam du Groupe E

Dans la course qui oppose les sociétés Greenwatt (filiale du Groupe E) et Alpine Wind pour la création d'un parc éolien sur la Montagne de Buttes, la seconde a marqué un point important. Elle vient de signer une convention de collaboration avec Les Verrières.

FANNY NOGHERO

«**N**ous ne cherchons pas la guerre, et je ne peux pas m'imaginer que nous ne trouvions pas une solution avec Greenwatt.»

Matthias Haldimann, chef du projet Alpine Wind pour le parc éolien de la Montagne de Buttes, est ravi d'avoir franchi un pas décisif dans l'avancée du dossier. La société bernoise, soutenue par des fonds irlandais, vient en effet de signer une convention de collaboration avec la commune des Verrières, sur le territoire de laquelle se situe une importante partie du projet. Et ce au nez et à la barbe de Greenwatt, la filiale verte du Groupe E, elle aussi fortement intéressée par le site pour développer son parc éolien.

«Avec cette convention, la commune s'engage à nous soutenir dans les mesures légales et à ne pas accorder à quelqu'un d'autre le droit de développer le projet», explique Matthias Haldimann. En échange, Les Verrières se verront attribuer une participation financière annuelle fixe.

Alpine Wind avait déjà pris

une longueur d'avance sur Greenwatt en concluant un contrat avec la majeure partie des propriétaires terriens concernés par le projet. Une stratégie qui s'est avérée payante. «Nous avons reçu des belles offres des deux sociétés», précise Jean-Bernard Wieland, président des Verrières. «Mais les contrats signés avec une dizaine de propriétaires ont fait pencher la balance en faveur d'Alpine Wind. Ce choix a paru logique à l'ensemble du Conseil communal.»

Greenwatt, dont ce n'est pas forcément la politique, a pour sa part obtenu des garanties de deux agriculteurs qui possèdent des parcelles au cœur du futur parc, sur la commune de Val-de-Travers. Ce qui lui permet de ne pas perdre tout espoir de pouvoir obtenir l'exploitation du site.

Toutefois, la nouvelle mouture du plan directeur cantonal présentée à la mi-septembre offre un avantage supplémentaire à Alpine Wind. En effet, la zone destinée à accueillir le parc a été étendue en ouest, sur le territoire des Verrières. Ce qui devrait lui permettre d'implanter quatre éoliennes supplémentaires, soit 28 au total, dont une dizaine seulement sur Val-de-Travers.

Dans l'immédiat, la société Verrivent SA sera créée la semaine prochaine aux Verrières afin de gérer le projet. Un conseiller communal des Verrières siègera au conseil d'administration aux côtés de représentants d'Alpine Wind et des Services industriels genevois, partenaires de la société bernoise. /FNO



MESURES Alpine Wind a installé en août deux mâts de mesure du vent sur la Montagne de Buttes.

Des mesures dont les résultats seront connus d'ici la fin de l'été. En même temps que l'impact que les éoliennes pourraient avoir sur les oiseaux et les chauves-souris. (KEYSTONE)

«Les contrats signés avec une dizaine de propriétaires ont fait pencher la balance en faveur d'Alpine Wind»

Jean-Bernard Wieland

Décision pas appréciée

«Nous n'apprécions pas beaucoup la décision des Verrières, mais en prenons acte», déplore Pierre-Alain Rumley, conseiller communal de Val-de-Travers en charge du dossier. Et alors qu'il avait annoncé en novembre dernier que la commune allait signer un contrat avec Greenwatt d'ici fin 2009, la situation est bien différente aujourd'hui. «Nous sommes en train de travailler avec La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Le Locle sur la motion des Verts pour la création d'une société intercommunale qui exploiterait des sites éoliens dans l'ensemble du canton.» La décision devrait tomber d'ici juin. Mais avec ou sans société cantonale, Pierre-Alain Rumley n'exclut désormais aucune piste, y compris celle d'Alpine Wind. «L'option des Verrières ne ferme aucune porte pour nous.» /fno

«Nous ne lâchons pas»

«Nous aurions souhaité travailler avec les deux communes, mais nous ne lâchons pas le projet pour autant», souligne Jean-Michel Bonvin, directeur de Greenwatt, qui compte toujours sur la promesse de collaboration faite par la commune de Val-de-Travers à la fin de l'année dernière. Il est d'autant plus confiant que la politique de Greenwatt, offrant aux communes la possibilité d'être actionnaires jusqu'à hauteur de 65 à 70%, va dans le sens de la motion des Verts, qui veut que l'éolien reste en mains publiques. En attendant, la filiale verte du Groupe E continue de plancher sur son projet, avec tout de même un atout en main pour négocier: le parc éolien devra quoi qu'il en soit être raccordé au réseau du Groupe E. /fno

TRANSPORTS PUBLICS

De nouveaux bus arrivent

Les Transports publics du Littoral neuchâtelois (TN) modernisent leur flotte.

Trois nouveaux autobus vont être mis en circulation dans les jours qui viennent, après une phase de tests techniques et une formation des conducteurs.

«Ils sont destinés principalement à circuler sur le prolongement de la ligne 10 entre Peseux et Bôle, mais pas uniquement», explique Aline Odot, responsable de la communication des TN.

Les nouveaux véhicules sont adaptés aux personnes en chaise roulante et aux poussettes. Ils disposent d'un plancher surbaissé et d'une rampe encastree.

Équipés d'un filtre à particules, leur pollution sera limitée.

La politique de renouvellement



FLAMBANT NEUFS Le premier des quatre nouveaux autobus circule depuis février. Les trois autres passent encore des tests. (CHRISTIAN GALLEY)

ment et de renforcement de la flotte ne date pas d'aujourd'hui et va se prolonger.

Un nouvel autobus est déjà en service depuis mi-février à Neuchâtel. Il relie actuellement la place Pury à Denis-de-

Rougemont. Dix-neuf trolleybus en construction seront livrés successivement cet automne et au printemps de l'année prochaine. Ils remplaceront les douze trolleybus datant de 1984. /mma

NEUCHÂTEL

Le premier bébé, c'est Nelio

«Notre petit prince est arrivé comme une flèche cette nuit à 2h31! Premier bébé de la maison de naissance Tilia à Neuchâtel. C'est 52 cm de tendresse et 4,110 kg de bonheur!»

Sur le site bebe.ch, Sylvie Aubry partage ainsi la naissance de son deuxième enfant. Le petit garçon s'appelle Nelio. Il est né dans la nuit du 2 au 3 mars, soit deux jours après l'ouverture de la maison de naissance Tilia, à Neuchâtel.

Cet espace non médicalisé est actuellement le seul du canton à proposer aux femmes d'accoucher dans un cadre familial (notre édition du 2 février).

Magali Ghezzi, la sage-femme fondatrice de Tilia, se réjouit car «les parents ont prolongé le séjour dans le cocon de la maison». «Il n'y a eu aucune complication. Le pédiatre a contrôlé l'enfant, il se porte bien», commente-t-elle.

Sylvie et Aldo Aubry habitent à Neuchâtel, à trois minutes de la maison de naissance. «C'était vraiment notre souhait de venir ici, ça nous fait quelque chose», s'émue la maman. «Maintenant on se repose, on est à la maison sans être à la maison. L'endroit est



MAGALI GHEZZI La maison de naissance Tilia, qu'elle a créée, a été inaugurée cette semaine avec la naissance de Nelio. (ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY)

splendide.» Pour la naissance de leur fille Elya, âgée de deux ans, le couple n'avait pas pu concrétiser ce rêve. C'est désormais chose faite. Toute la famille est repartie hier dans la journée. /yba